

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 03 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 03 octobre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle des fêtes à Ravel, après convocations légales en date du 06 juillet 2023, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Danielle GRANOUILLET	M. Romain FERRIER
Mme Josiane HUGUET	Mr Gilles MARQUET
Mme Agnès TARTRY - LAVEST	Mme Elyane GRANET
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Isabelle GROUIEC
Mr Gilles BERGAMI	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Nicole BOUCHERAT
Mr Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	Mr Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUE
M. Guillaume FRICKER	M. Lucas ANTOINE
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET

Suppléants présents : Mr Patrice BLANC et Mme Nathalie DE LA FUENTE

Etaient représentés (procuration) :

- Mr TISSERAND T. donne pouvoir à Mme GROUIEC I.
- Mme VIAL S. donne pouvoir à Mr FRASIAK B.
- Mme OLIVON AM. donne pouvoir à Mme ROCHE S.
- Mr DAUDUIT C. donne pouvoir à Mme BRUSSAT E.
- Mr PEYNON D. donne pouvoir à Mme FORESTIER A.
- Mr BROUSSE R. donne pouvoir à Mme CIERGE M.

Absent : Mr GIRARD Jean-Baptiste

VOTE: En exercice : 35 Présents : 28 / Représentés : 6 Votants : 34

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

OBJET : Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et restructuration en pole ressources de l'immeuble Duchasseint a lezoux - Appel d'offres ouvert (AOO) - Choix du titulaire

**MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION ET RESTRUCTURATION EN POLE
RESSOURCES DE L'IMMEUBLE DUCHASSEINT A LEZOUX**

APPEL D'OFFRES OUVERT (AOO) - CHOIX DU TITULAIRE

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu l'appel d'offres ouvert (AOO) lancé le 22/06/2023 ;

Vu le rapport d'analyse des offres quant au classement des offres ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 25/09/2023 ;

Madame la Présidente rappelle que la Communauté de Communes Entre Dore et Allier a acquis en janvier 2023, l'immeuble Duchasseint, situé au cœur de la ville historique de Lezoux, pour y aménager un Pôle de ressources, lieu structurant rassemblant les services à la population existants et à venir portés par l'intercommunalité (enfance-jeunesse, attractivité du territoire, urbanisme/assainissement, social, tourisme, sports ...).

Ce bâtiment du XVIIe-XVIIIe siècle n'a plus actuellement d'usage identifié et présente des marqueurs de dégradation. Il est localisé dans un périmètre faisant l'objet d'un vaste projet de requalification à l'échelle de toute la Place de Prague porté par la commune de Lezoux (Programme Petites Villes de Demain).

Lieu ouvert et à proximité immédiate des autres services publics communaux et intercommunaux, ce pôle de ressources permettra aux habitants et partenaires du territoire (entreprises, associations, ...) de trouver en un même lieu les interlocuteurs et les informations utiles à la réalisation de leurs démarches. Des espaces pourront être dédiés à l'accueil de structures porteuses de projets d'intérêt communautaire. Ce projet contribuera à rendre visible et lisible les compétences et les services portés par la Communauté de communes tout en proposant des locaux adaptés à l'évolution de l'organisation.

Soucieux de préserver et valoriser sa richesse patrimoniale, la réhabilitation de ce bâtiment sera conçue avec pour objectif de disposer d'un bâtiment vertueux, engagé dans la transition écologique. Ainsi, le projet devra respecter les contraintes du site, du bâti existant et l'enveloppe financière allouée aux travaux, dans des délais restreints.

Dans ce cadre, une consultation pour une « mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et restructuration en pôle ressources de l'immeuble Duchasseint à Lezoux » a été lancée.

Par application des dispositions de l'article R. 2172-2 du Code de la Commande Publique (CCP) et au regard de son objet, la présente consultation de maîtrise d'œuvre est menée dans le cadre d'un Appel d'Offres Ouvert (AOO).

Un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été envoyé le 22 juin 2023 pour publication au JOUE, au BOAMP, sur la plateforme de dématérialisation Marchés OnLine, ainsi que sur le site internet de la CCEDA.

La date limite de réception des offres était fixée au 31 juillet 2023 à 16h00. La visite du site était obligatoire. Sept (7) plis ont été reçus dans le délai imparti.

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 25 septembre 2023, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a décidé d'attribuer le marché au groupement Michel COMBRONDE (mandataire) / Atelier d'Architecture Romain MARCHADIER / EUCLID INGENIERIE / AGNA (offre classée économiquement la plus avantageuse aux regards des critères énoncés dans le règlement de la consultation) pour un montant total de 404 761,29 € HT, soit 485 713,55 € TTC, avec un taux de rémunération fixé à 9.99 % (pour missions de base) .

Madame la Présidente propose au Conseil Communautaire :

- De l'autoriser à signer le marché pour la « mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et restructuration en pôle ressources de l'immeuble Duchasseint à Lezoux » avec le groupement Michel COMBRONDE (mandataire) / Atelier d'Architecture Romain MARCHADIER / EUCLID INGENIERIE / AGNA pour un montant total de 404 761,29 € HT, soit 485 713,55 € TTC, ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire ;
- D'engager toutes les démarches (administratives, techniques et financières) permettant le bon déroulement des prestations et nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 05 octobre 2023

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente